

## Résolution présentée par la délégation du Lesotho

Thème	Agenda 2030 pour le développement durable
Concerne	Appel à l'aide à l'OMS et aux États sur la problématique de la santé mentale
L'Assemblée Générale,	
Préoccupée	par le manque de progrès depuis la dernière décennie malgré le <i>Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030</i> mis en place par l'OMS en matière de prévention et de collaboration sur la scène internationale,
Accablée	de voir que depuis l'édition 2020 de l' <i>Atlas de la santé mentale</i> par l'OMS rien n'a évolué et que la santé mentale reste un sujet trop peu mis en avant sur la scène internationale,
Affectée	par ce problème mondial qui touche fortement le Lesotho qui possède le taux de suicide le plus élevé au monde qui est de 87,9 pour 100'000 habitants, ou encore d'autres nations telles que la France avec un taux de 9.7, la Suisse avec un taux de 9.8 et l'Eswatini avec un taux de 40.5,
Motivée	par l'envie de respecter le troisième Objectif du Développement Durable sur la santé et le bien-être, ainsi qu'aider les populations étant concernées par ces problèmes,
Déterminée	à mettre en lumière un problème touchant tous les continents du monde où trop peu d'action sont mises en œuvre,
Décide	de revoir certains points du <i>Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030</i> par l'OMS, afin de redoubler d'efforts dans le combat contre le suicide et plus généralement la santé mentale ; <ul style="list-style-type: none"><li>- de modifier le point n°41 afin d'obliger une collaboration entre les pays sur les mises en œuvre de plans, stratégies ou encore lois concernant la santé mentale, la justice ou encore les aides sociales ;</li><li>- de modifier le point n°45, pour imposer aux États membres de cette assemblée d'introduire dans leur politique le thème de la santé mentale, ainsi qu'une stratégie pour lutter les problèmes qui en découlent ;</li><li>- de regrouper les points n°73 et 74, afin d'obliger une prévention nationale et internationale sur la santé mentale ;</li><li>- ajouter le point n°91, qui serait une possible aide financière des pays riches, utiliser à des fins d'amélioration du système de santé et de prise en charge des patients pour des problèmes de santé mentale.</li></ul>

*Le texte français fait foi*